35e ANNÉE N° 2828 PARAIT LE SAMEDI 18 OCTOBRE 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DIX francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Du *Journal des Basses-Alpes* :

Monsieur Charles Baron

I. — Le savant.

Au temps où jeune Eliacin aux boucles brunes, l'élève Charles Baron apprenait l'orthographe et la crainte de Dieu chez les frères maristes de la Seyne, un axiome avait cours dans l'établissement : « Dans la classe de Charles Baron, il est aussi difficile d'être dernier que d'être premier ! »

Aussi les camarades du futur député des Basses-Alpes ne s'étonnèrent-ils pas de le voir quitter, vers quinze ans, la pension religieuse où il servait si dévotement la messe, pour s'adonner — sans avoir daigné passer son bacalauréat — à des études nouvelles, où la chimie industrielle eut moins de part qu'on ne le croit.

Ayant trouvé au-dessous de ses mérites d'être ancien élève des trois grandes écoles d'ingénieurs que nous possédons en France, l'Ecole polytechnique, l'Ecole centrale ou l'Ecole des mines, M. Charles Baron, voulant cependant clôturer ses études par un brillant diplôme, se borna à verser généreusement, comme vous ou moi aurions pu le faire, la somme nécessaire pour être « membre *perpétuel* de la Société des ingénieurs de France ».

M. Perchot est docteur es sciences, M. Anglès, docteur es lettres, M. Henri Michel, ancien élève de l'Ecole Normale, M. Cardiol, docteur en médecine, M. Stern, docteur en droit de l'Université de Chicago, M. Léon Jourdan, licencié es lettres et docteur en droit, M. Paul Gassier, ancien élève de l'Ecole centrale ; M. Charles Baron n'a aucun diplôme, mais il est membre *perpétuel* de la Société des ingénieurs de France !! Il possède en outre, *un ami* plus précieux qu'un titre universitaire. Cet *ami*, dont il parle volontiers en réunion publique, travaille à la Sorbonne et pourrait détruire tout le quartier de l'opéra avec un centigramme de poudre de perlinpinpin !..

* * *

II. — L'homme politique.

L'homme public chez M. Charles Baron ne le cède en rien au savant dont nous venons de décrire les rares mérites. On ne sait, en effet, ce qu'il faut admirer davantage de la parfaite droiture de sa vie politique ou de la magnifique unité de ses opinions successives.

Il fit ses débuts dans l'arène électorale à Marseille contre l'austère Henri Brisson. Indiquons qu'André Gaucher, le condotière de presse, condamné depuis, se présenta aussi contre l'ancien président de la chambre ; et Dieu nous garde de tirer de ce rapprochement aucune conclusion !

Après ce premier essai, M. Charles Baron, avec MM. Jugy et Rubaudo tenta la chance contre M. Joseph Reinach Les trois candidats devaient s'il y avait ballotage, se désister pour celui qui avait le plus de voix au premier tour. M Jugy affirme — et cela a été publié à diverses reprises et encore au mois de mai — que Charles Baron ne tint pas les engagements pris. *On s'entend facilement entre barons !* concluait M. Jugy, en narrant dans son journal cet épisode de la vie de notre député.

Enfin, après une incursion ou deux dans le domaine des huiles lourdes, M. Baron trouva définitivement son chemin de Damas dans les Basses-Alpes et fut élu par deux fois député de notre département. A la vérité, il tient peu de place à la chambre. L'une de ses interruptions est cependant restée célèbre.

Il y a quelques semaines, malgré les protestations de son chef de file M. Blum, il affirma au milieu de l'hilarité générale :

Il n'y a plus d'or dans les caves de la Banque de France !!. Cette galéjade a valu à M. Baron une heure de célébrité. Nous avons souvent entendu critiquer la variété des opinions politiques successives de notre député. Il fut, en effet, successivement modéré, radical, socialiste, communiste pour redevenir socialiste et évoluer autour du cartel des gauches, mais il ne cessa jamais d'être *baroniste*. N'est ce pas un lien d'unité bien suffisant entre les manifestations multicolores de son éclectisme électoral ?...

* * *

III. — Le candidat.

Il est, d'ailleurs, un point sur lequel nos éloges seront sans restriction Il faudrait une lyre à sept cordes pour célébrer dignement, en Charles Baron, *le parfait candidat*, pour chanter ses merveilleux mérites, pour le proposer à l'admiration des foules.

L'art et la science interviennent ici, pour qu'on ne puisse plus reconnaître dans l'hirsute individu sans faux col, en casquette d'auverpin, aux croquenauds éculés, aux pantalons pochés au genou, etc.. le haut et puissant *Baron* qui hier encore, à Paris dans sa somptueuse limousine, allait au pavillon d'Armenonville déjeuner avec le marquis de D.

Il est bon enfant, pas fier, débraillé, vous tape sur l'épaule, donne des sous aux enfants et fait alterner les : *coumo vai la pichoto ?* avec les *coumo sias grand'mèro* ? Et en réunion publique, quel habile prestidigitateur ! Les questions sérieuses disparaissent sous des plaisanteries de corps de garde. Pas de programme, mais quelles belles phrases !.. « Le Christ premier des communistes !! . La sœur de charité sur le champ de bataille !.. La guerre qui fait pleurer les mamans ! » Et quelles promesses : « Plus de double décime ! Plus d'impôts ! Plus de guerre ! Plus de service militaire !... Et les pauvres vont devenirs riches ! Les fonctionnaires vont être augmentés !. Le blé se vendra cher et le pain bon marché ! Votez pour moi et le ciel descendra sur la terre !!... ».

Vraiment, M. Charles Baron est un candidat parfait, un super candidat, le meilleur candidat que nous n'ayons jamais eu dans le département. Ah, si les anciens élus du bloc national lui étaient, *à ce point de vue là*, arrivés seulement à la cheville, ils seraient toujours députés des Basses-Alpes !!...

H. des Esquintes.

P. S. — Nous avons oublié de décrire, en M. Charles Baron, le brillant officier qui fit la guerre à Saint Chamas et y gagna la légion d'honneur.

Rubrique des Mutilés

Le rôle des militants et le sort des victimes de la guerre

Même dans nos groupements certains camarades boivent sans s'en douter le fiel que leur versent quelques messieurs agités qui jugent trop volontiers les autres d'après eux-mêmes st s'imaginent aussi que d'être militant d'association est une source de profits.

Le beau profit, en vérité, que s'astreindre à travailler bénévolement plusieurs heures par jour, en plus de son travail propre, celui qui assure le pain quotidien... Jolie sinécure que courir au chef-lieu du département pour faire valoir vos droits tant au Comité départemental des mutilés qu'à l'office des pupilles de la Nation, ainsi qu'à la Commission tripartite instituée pour l'application de l'article 64 (soins gratuits aux victimes de la guerre).

Le singulier avantage que de négliger ses propres affaires au bénéfices de celles des camarades et de se priver, par surcroît des joies de la famille et des douceurs du foyer.

Cependant, depuis des années, il y a autour de vous des hommes qui font celà et qui sans autre idéal que de faire le bien, mettent leur cœur, leurs connaissances au service de leurs anciens frères d'armes. Ils n'ont le plus souvent, obtenu, sauf peut-être quelque vain ruban — et cela n'a jamais servi a faire bouillir la marmite — que l'ingratitude des uns et l'indifférence des autres.

Pourtant ces hommes ont travaillé avec une ardeur magnifique et une foi inébranlable pour l'amélioration des victimes de la guerre. Si imparfaites que soient les lois qui nous régissent, si injustes que parraissent certains règlements et certaines méthodes, si insuffisantes que soient les réparations accordées à ceux qui se sont sacrifiés pour la France, il faut que nos camarades se persuadent bien que leur sort serait bien plus misérable encore sans leurs associations qui ont obtenu personnellement, lentement, après d'âpres luttes, que la reconnaissance du pays ne soit pas un vain mot.

COLOMB.

Conseil d'Arrondissement DE SISTERON

Le 9 octobre 1924 à 11 heures du matin, le Conseil d'arrondissement convoqué par M. le Sous-préfet, pour la deuxième tenue de la deuxième partie de la session s'est réuni à la sous-préfecture.

Etaient présents : MM. Clément, Bernard, Paul, Siaud, Cassan, Brunel ; absents et excusés : MM. Ayasse, Rolland et Reymond.

M. Clément, président, prend place au bureau assisté de M. Cassan secrétaire.

M. le Sous-préfet dépose sur le bureau le mandement général pour les contributions personnelles, mobilières et des portes et fenêtres, le sous repartement entre les communes de l'arrondissement, tel qu'il est présenté et proposé par l'Administration des

© VILLE DE SISTERON

Contributions directes dans son premier projet.

Le Conseil émet le vœu qu'un rechargement soit effetué à Champlong sur la route de grande communication No 3 de St-Vincent à Curel.

Le Conseil émet le vœu qu'un rechargement sérieux soit effectué sur la route Nationale No 85 dans toute la traverse de l'arrondissement, particulièrement dans les parties traversées : 1° Sisteron-Peipin-Château-Arnoux ; 2° Mison.

Le Conseil émet le vœu qu'il soit donné d'urgence suite au projet d'électrification des campagnes de la commune de Mison, qui a fait l'objet de la lettre de M. le ministre de l'Agriculture en date du 14 avril 1923. promettant le concours du génie rural, et que la force mise à la disposition des syndiqués atteigne 30 chevaux de force environ pour satisfaire également, les besoins des artisans.

Chronique Locale

SISTERON

Au collège.

En exécution des prescriptions de la circulaire ministérielle du 25 septembre concernant la réalisation de l'école unique, un certain nombre de places (classes primaire et élémentaire, 7e, 8e, 9e, 10e et enfantines) sont particulièrement destinées à ceux que leurs parents destinent à l'enseignement secondaire.

Les demandes d'admission doivent être adressées, au plus tard le 18 octobre, au principal du collège, au directeur de l'école fréquentée par l'enfant.

* * *

Nous enregistrons avec plaisir un nouveau succès ponr notre collège.

Le jeune Berjoan Henri, élève de 3e année des cours spéciaux vient de subir avec succés les épreuves du Brevet Elémentaire.

Toutes nos félicitations.

A propos du canal de St Tropez

Nous ne sommes pas tout a fait de l'avis du *Travailleur des Alpes*, lorsque son correspondant de Sisteron dit qu'il ne faut pas que les parlementaires interviennent dans les questions locales.

Pour certaines, surtout lorsqu'il s'agit de questions de clocher, nous sommes avec lui, et lui donnons raison, mais lorsqu'il s'agit d'aussi graves affaires que celle du canal de St-Tropez dont dépend l'avenir de l'agriculture concernant 400 arrosants ou de tout autre de pareille importance, nous disons qu'il est du devoir des parlementaires, quelqu'ils soient, du conseiller général jusqu'au sénateur, de s'interposer, de défendre l'intérêt de leurs mandants contre toute illégalité parce que c'est leur devoir et qu'ils ont été nommés pour cela.

Prix de la farine,

La Commission consultative départementale instituée par la loi du 31 août 1924 et chargée de fixer les prix limites de la vente des produits de la mouture du blé, s'est réunie à la Préfecture, mercredi 8 octobre courant, sous la présidence de M. Olivieri, secrétaire général, représentant *M.* le Préfet, en congé.

Elle a constaté, se basant sur le cours moyen du blé de pays pendant la quinzaine écoulée, que le prix actuel de la farine réglementaire n'est pas exagéré.

Elle a émis l'avis qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, de fixer un prix limite et qu'il convient de laisser jouer la loi de l'offre et de la demande tant qu'il ne sera pas constaté une nouvelle augmentation du prix du blé.

Etudes relatives au coût de la vie.

La Commission locale d'études relatives au coût de la vie, s'est réunie à la Préfecture, le 10 octobre courant, sous la présidence de *M.* Olivieri, secrétaire général, représentant *M.* le Préfet, en congé.

Elle a constaté que le coût de la vie, à cette date est en augmentation de 286 0/0 par rapport à celui du 1er juillet 1914 et de 8 78 0/0 par rapport à celui constaté le 3 juillet 1924, date de la dernière réunion de la Commission.

Et dire qu'aux dernières élections législatives les députés actuels, dans leur programme, nous avaient promis de faire baisser le prix de la vie.

Avis.

Les propriétaires des communes ci-après : Vaumeilh, Valernes, Sisteron, Entrepierres et Salignac, intéressés par l'installation de pylones ou le passage sur leurs terres de la ligne électrique du Poët à St-Auban sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu à la mairie de Sisteron aujourd'hui samedi, à 2 heures du soir. Présence indispensable. Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

(La Commission)

Nécrologie.

Samedi dernier une assistance nombreuse accompagnait la dépouille de *M.* Golé, juge d'instruction en notre ville, prématurément enlevé à l'affection des siens.

A la gare *M.* Caire, Président du Tribunal, en termes émus a retracé la carrière de celui qui fut un magistrat intègre et qui dans toutes les périodes de sa vie administrative, fut un sujet d'élite, un homme d'une conscience élevée et irréprochable.

Parmi nous depuis quelques mois seulement *M.* Golé avait su s'attirer de profondes sympathies par sa courtoisie et son aménité.

A sa famille éplorée nous présentons nos condoléances. Que les marques d'estime de notre population atténue sa douleur reçue en cette cruelle circonstance.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de sa famille à Vezelise (*Meurthe-et-Moselle*).

Nos compatriotes.

Les nombreux amis que compte à Sisteron M. Henri *Brun* ont été très peinés de la mesure disciplinair qui vient d'être prise contre lui à la suite du meeting tenu au ministère des finances par les fonctionnaires de cette administration, meeting qu'il présidait.

On sait que *M Brun* qui est de Sisteron même, a été conseiller général du canton d'Allos et qu'il rendit de nombreux services a ses compatriotes lorsqu'ils firent appel à lui.

Directeur des Contributions indirectes de la Seine et bien connu de toutes les Sociétés de Provençaux à Paris Il préside, en effet, la Fédération des Sociétés provençales de Paris.

Ce haut fonctionnaire est unanimement respecté au ministère, où ses 47 années de service, sa haute compétence, lui avaient attiré la confiance et la sympathie de tous. La rosette qui orne sa boutonnière témoigne assez de l'hanorabilité de sa longue carrière de fonctionnaire.

VILLE DE SISTERON

SOIREE MUSICALE ET DANSANTE

donnée par la Société Musicale

— *LES TOURISTES DES ALPES* —

Le Dimanche 26 Octobre 1924

à 20 heures, Salle de l'Eldorado

Grand Concert Musical

à 21 heures

Ouverture du Bal

avec le concours de l'Orchestre Zanni

(15 exécutants)

Prix d'entrée : 2 francs par personne

L'Avenir du Prolétariat.

Les membres du Comité de Sisteron sont convoqués en Assemblée générale pour demain dimanche à 17 heures à la mairie Questions diverses, élections d'un président général.

Foire — Temps superbe, nombreuses transactions.

Voici la mercuriale :

Agneaux, le kilog.		5 à 5 25
Moutons,	—	4
Brebis,	—	3 50
Bœufs,	—	4 à 4 25
Vaches,	—	3
Porcs,	—	5 50 à 6
Porcelets,	—	4 50 à 5
Œufs, la douzaine		8
Poulets, la paire		15 à 22
Poules la pièce		9 à 12
Pigeons, la paire		5
Lièvre		35 à 40
Perdreaux		12
Lapin de côteau		9 à 11
Blé, 100 k.		115
Avoine,		80
Sainfoin,		45 à 50
Amandes dures		16 à 17 le doub.
Princesses,		5 50 le double

On demande une équipe de 2 ou 3 hommes pour l'abattage de gros chênes S'adresser à **M. Mourret** à Briasc. Le logement et le matériel seront fournis. Faire conditions.

L'Economie est une des plus estimable qualité chez la femme. Nature aussi est son souci de l'élégance.

C'est pourquoi le tout Sisteron élégant porte le bas

« INUSOR »

qui réalise Economie et Eléganee.

En vente à

LA BELLE JARDINIÈRE

agent exclusif pour Sisteron.

Casino - Cinéma.

Voici le programme de la soirée de ce soir et de la matinée de demain dimanche à 3 heures :

Le Traquenard, grand drame sportif. *Roger la Honte*, 4me époque. *Charley à la poisse*, comique.

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 octobre

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Deyglun Léon Félix René boucher à Gap, Laugier Hélène Suzanne, s. p. à Sisteron.

Décès

Camille Ernest Golé, 41 ans, juge au tribunal de Sisteron ; Auguste Toussaint Brunet, 57 ans, cordonnier, à l'hôpital.

REMERCIEMENTS

Madame veuve GOLÉ et sa famille dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoigné à l'occasion du décés de Monsieur Camille GOLÉ, Juge d'Instruction, expriment ici l'expression de leur très sincère reconnaissance.

Un remède efficace

Dans toutes les maladies des bronches accompagnées d'oppression et d'essoufflement, il faut, sans hésiter, avoir recours à la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Uuniverselle de 1900. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme catarrhe, oppression suffocation, essoufflement, et amène progressivement la guérison. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 francs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R C. Seine 65463

A VENDRE

COUPE DE BOIS

taillis chênes, 17 ans, 130 hectares (3 lots), Silvabelle, commune Revest-des-Brousses (B.-Alpes).

S'adresser à M. d'IZARNY, Reillane (Basses-Alpes)

SAGNAIL & BADET

Peaux, Chiffons, Métaux

et tous produits agricoles

Achètent les chiffons de couleur à 0 fr. 50 le kilo

Chiffons blancs propres à 1 fr. le kilo, et toutes marchandises aux plus hauts prix.

La maison se rend à domicile sur demande.

Transports automobiles pour marchandises et déménagements.

A louer pour le 24 août 1925

DOMAINE RURAL

à 2 kilomètres de Sisteron. S'adresser à M. Flavien TURCAN, ancien quincailler.

© VILLE DE SISTERON

Rentrée des Classes - 1924 - 1925

IMPRIMERIE — PAPETERIE — LIBRAIRIE

Fournitures scolaires et de bureaux

Pascal LIEUTIER

Fournisseur des principaux Etablissements scolaires

Nous tenons à la disposition des élèves de nos écoles, des

Cahiers, papier bonne qualité.
Albums de dessins.
Boîtes de compas.
Boîtes de dessin.
Boîtes de couleurs.
Boîtes de crayons de couleurs.
Equerres — Règles plates.
Livres classiques.
Serviettes cuir.
Sous-main.
Cartables — Musettes.
Paniers pour pension
Boîtes à toilette.
Boîtes de papier à lettre.

Articles de toilette — MALLETTES et porte-habits, etc..

Remise habituelle aux membres de l'Enseignement.

Etude de **Me Guillaume BUES**, Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

VENTE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le **Dimanche 9 Novembre** *mil-neuf-cent-vingt-quatre* à **quatorze heures**, *en la mairie de* **MISON**, *il sera procédé, par le ministère de* Me Buès, *notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, sis sur le territoire des communes de* **Mison** *et du* **Poët**, *appartenant à Monsieur* **Emilien BRIGNAUDY**, *Capitaine au long cours domicilié à Mison.*

PREMIER LOT

Labour à Mison dit Plan Champ Fournier, quartier le Requin ou Nequin Nos 534 p, section B de contenance indéterminée, touchant au levant le neuvième lot ci-après désigné (côté sud-ouest du No 536 prolongé jusqu'au chemin des Mazan à St-Jean) au midi Mazan, au couchant Escuyer et Esclangon et au nord chemin des Mazan à St-Jean.

Mise à prix, Cinq mille francs.
ci..... **5.000** francs

DEUXIEME LOT

Labour à Mison dit Champ Comte, quartier du Borgne Nos 489 - 490 491 - 492 section B, 2 hectares, 59 ares, 60 centiares, touchant au levant Aude, Fournier et Marrou, au midi la parcelle constituant le troisième lot, ci-après désignée, au couchant Aude et au nord chemin de Mison au Poët.

Mise à prix, Cinq Mille francs.
ci..... **5 000** francs.

TROISIEME LOT

Labour à Mison dit Richier et Gambetta, quartier du Borgne Nos 493 - 494 - 495 - 496 - 497 498 section B, de 2 hectares, 17 ares, 40 centiares, touchant Richaud, Aude, parcelle composant le deuxième lot, sus-désignée.

Mise à *prix, Cinq Mille francs.*
ci..... **5000** francs

QUATRIEME LOT

Labour, Blache et Vague à Mison et le Poët, lieu dit Pinchinière et Champ œuf ou les Sagnes, Nos 509 section B de 71 ares, 80 centiares, commune de Mison, et apparemment les Nos 1288 - 1289 - 1292 - 1293 section A, commune du Poët de 1 hectare, 57 ares, 68 centiares, touchant au levant Fournier, au midi et au couchant Drac et au nord Fournier et Esclangon.

Mise à prix, Deux mille cinq cents francs.
ci..... **2 500** francs

CINQUIÈME LOT

Labour à Mison dit Vigne vieille quartier des Mazan Nos 515 - 516, section B de 1 hectare, 6 ares, 68 centiares, touchant au levant et au nord Drac, au midi Mazan, au couchant Roux.

Mise à prix, Deux mille cinq cents francs.
ci..... **2500** francs

SIXIEME LOT

Labour à Mison, quartier de Champlong Nos 520 - 521 - 522 section B de 96 ares, 20 centiares, touchant au levant chemin, au midi Roux, au couchant Richand et parcelle composant le huitième lot, ci-aprés désignée et au nord Roux et Brignaudy.

Mise à prix, *Deux mille cinq cents francs.*
ci..... **2.500** francs.

SEPTIEME LOT

Labour à Mison, quartier des Vignes ou des Vignes No 518, section B de 66 ares touchant au levant Escuyer, au midi Drac, au couchant Brignaudy et au nord Richand et Escuyer.

Mise à prix, Mille cinq cents francs
ci..... **1500 francs**

HUITIEME LOT

Labour à Mison, quartier de Liouret et Champ Laval Nos 529 section B de 56 ares, 70 centiares et 532 p de contenance indéterminée, touchant au levant Roux et parcelle composant le sixième lot, sus-désignée, au midi Richand, au nord chemin des Mazan à St-Jean et Drac, au couchant Richand avec prolongement de la ligne séparative jusqu'au chemin des Mazan à St-Jean. Ladite ligne séparative bordant la parcelle composant le neuvième lot, ci-aprés désignée.

Mise a prix : trois mille cinq cents francs.
ci..... **3500** francs.

NEUVIÈME LOT

Labour même terroir, quartier de Néquier ou le Requin, Piauret et Mazan Nos 532 p - 533 - 534 p - 536 p - 538 p de contenance indéterminée, touchant au levant Esclangon et Richand, au midi Mazan, au nord chemin des Mazan à St-Jean et au couchant la parcelle composant le premier lot.

Mise à prix : Cinq mille francs.
ci..... **5000** francs

DIXIÈME LOT

Labour à Mison lieu dit Champ de Claude No 553 section B de 80 ares, 60 centiares touchant au levant Silve, au midi chemin de la Clapisse au Poët, au couchant Escuyer et au nord Esclangon.

Mise à prix Mille cinq cents francs.
ci..... **1500 francs**

ONZIEME LOT

Blache, aux grandes Blaches, terroir de Mison Nos 966 - 967 section B de 2 hectares 59 ares.

Mise à prix : Deux mille cinq cents francs.
ci..... **2500 francs**

Pour tous renseignements s'adresser à **Me Buès**, notaire

BUES.

Etude de **Me Guillaume BUES**
Notaire à Sisteron
successeur de Me Borel

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant actes aux minutes de **Me Buès**, notaire à Sisteron, des dix-huit Juillet et huit Septembre mil-neuf-cent-vingt quatre, enregistrés,

Monsieur François-Gabriel **Rivas** propriétaire agriculteur demeurant alors à Ribiers,

A VENDU :

1° à Messieurs Louis-Emile et Félicien-Gabriel **Richand**, propriétaires agriculteurs demeurant à Mison,

a) une **partie de Maison** avec régales sise à Mison, hameau des Œufs, paraissant cadastrée sous le numéro 710 p. de la section A.

b) et une basse-cour avec loge à cochons et grenier au-dessus, sis aux mêmes lieu et hameau, numéros 703 p 709 p section A.

2° Et à Monsieur Adrien Antoine **Marrou**, négociant demeurant à Forcalquier :

a) un **labour et vague** situé sur le territoire de la commune de Mison au quartier des Bellons dénommé *Champ du Puits* ou des *Bellons*, paraissant cadastré sous les numéros 13 p. 14 p. de la section B. pour une contenance de 84 ares, 72 centiares ;

b) et un bois sis au même lieu, quartier de l'Estagnol, paraissant cadastré sous le numéro 580 de la section B. pour une contenance de 69 ares, 60 centiares.

Copies collationnées de ces contrats de vente ont été déposées au greffe du Tribunal civil de Sisteron le quatorze octobre courant, et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié :

1° A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Sisteron ;

2° et à Madame Augustine-Rose **Suzan**, épouse de Monsieur François Gabriel **Rivas**, vendeur sus-nommé demeurant et domiciliés ensemble au domaine du Bore, commune de Saint-Jeannet, canton de Mézel (Basses-Alpes).

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

BUES.

Etude de **Me LABORDE**, notaire
à **St-Geniez** (B.-A.)

A VENDRE
A L'AMIABLE
UN
DOMAINE

sis sur le terroir de la commune de **Vaumeille**, au *quartier de Daubère*, composé de **maison d'habitation et d'exploitation**, jardin, prés à l'arrosage, eau potable dans les écuries, labours vagues et blache, toute facilité pour le paiement. D'une contenance d'environ 31 hectares, 64 ares, 88 centiares, dont 30 hectares environ de labourable.

Pour traiter s'adresser à **Me Laborde**, notaire à St-Geniez.

Pour extrait :
LABORDE.

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. No 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Boccardi M. 40, Traverse Gibbe, quartier St-Morand, Marseille (B. du R.) hernie guérie ;

M. Julien Henri à St-Michel (B.-A.) hernie guérie ;

M. Taro L. 2, rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à
SISTERON, 18 octobre, hôtel des Acacias.
MANOSQUE, mardi 21 octobre, hôtel Pascal.
LES MÉES, vendredi 24, hôtel Barras.
DIGNE, 25 oct. de 8 h. à 3 h., hôtel Boyer-Mistre.
FORCALQUIER, vendredi 31 octobre de 10 h. à 4 h., hôtel des Lices.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

Sisteron chez Mlle REBATTU, vendeuse et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET RÉPARATIONS

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

***Garage Moderne* - SISTERON**

R. C. Sisteron 602

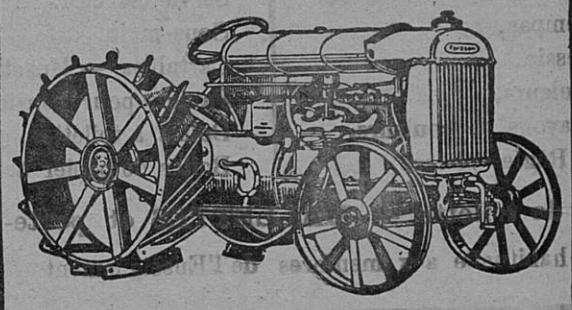

PRIX 12.950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons.

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

PLUS de TACHES d'encre
PLUS de SURCHARGES
PLUS de RATURES

en employant

LE CORECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux

Le CORECTOR est en vente à l'Imprimerie librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

Achetez vos

Articles de pêche

CANNES
HAMEÇONS
FICELLES

au magasin Pascal Lieutier

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements ...	18 fr.	34 fr.	65 fr.

Spécimens francs sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR - DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs 16 pages ..... **25 cent.**

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régions occupées.	6.50	13 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Etranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | **OUTILLAGE MODERNE**

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

à SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 871

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON